



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier/11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité  
parlementaire  
222 Queen Street / 222, rue Queen  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Invitation à se Qualifier Solution Moderne de Gestion des Journaux des Événements (SMGJE)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP750-220056/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EP750-220056	<b>Date</b> 2022-09-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PPS-002-28784	
<b>File No. - N° de dossier</b> 002pps.EP750-220056	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-10-11</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Sobnath, Keshav	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 002pps
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (343) 576-2756 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Voir ci-inclus	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Modification No. 003 vise à prolonger la date de clôture du Numéro de sollicitation : EP750-220056/A, adresser les changements ci-inclus et répondre aux questions reçues dans la SÉRIE 3 de QUESTION ET RÉPONSE.**

- A) Prolonger la date de clôture du Numéro de sollicitation : EP750-220056/A du “lundi 3 octobre à 14:00 HAE” au “mardi 11 octobre à 14:00 HAE”.**
- B) Inclure les pièces jointes suivantes dans le cadre de l'invitation à se qualifier (ISQ):**
  - i. ANNEX F INITIAL INTERNATIONAL SECURITY SCREENING (IISS) FORM**
  - ii. ANNEXE F FORMULAIRE DE FILTRAGE INITIAL DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE**
- C) SUPPRIMER la section “5.2.3 Exigences de sécurité – Documentation requise” dans son intégralité et la REMPLACER par ce qui suit :**

**“5.2.3 Exigences de sécurité – Documentation requise**

Conformément aux [exigences du Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>), l'offrant doit fournir un formulaire de demande d'inscription (FDI) **et/ou** un formulaire de Filtrage Initial de Sécurité Internationale (FISI) dûment rempli afin qu'il soit examiné plus à fond avant la Phase 2 – Demande De Soumission (DS).

On rappelle aux Répondants d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise et, le cas échéant, les capacités en matière de sécurité. Comme il est indiqué ci-dessus, les Répondants qui ne fournissent pas toutes les informations requises à la clôture de période de l'ISQ auront la possibilité de compléter les informations manquantes du FDI et/ou FISI dans un délai fixé par l'autorité contractante. Si ces renseignements ne sont pas fournis dans le délai établi par l'autorité contractante (y compris toute prolongation accordée par l'autorité contractante à sa discrétion), ou si le Canada a besoin d'autres renseignements de la part de l'offrant dans le cadre de l'évaluation de la demande d'autorisation de sécurité (c.-à-d. des renseignements qui ne sont pas exigés par le FDI et/ou FISI, le Répondant sera tenu de soumettre ces renseignements dans le délai établi par l'autorité contractante, qui ne sera pas inférieur à 48 heures. Si, à tout moment, le Répondant ne fournit pas les renseignements requis dans les délais fixés par l'autorité contractante, sa soumission sera déclarée non recevable.”

**D) Répondre aux questions reçues.**

**QUESTION ET RÉPONSE, SÉRIE 3**

**Q1.** Question concernant les exigences 4.1 et 4.2, qui semblent s'exclure mutuellement.

E4. Solution delivery			
E4.1	On-premise COTS solution	Mandatory	The solution must have the ability to deliver the required capabilities using components deployed solely on-premise.
E4.2	Cloud-based solution	Mandatory	The solution must have the ability to deliver the required capabilities using components deployed solely in the cloud (SaaS, PaaS).

E4.1 et E4.2 stipulent que la solution doit pouvoir être livrée uniquement sur site et uniquement dans le cloud. Cela semble être une affirmation qui ne peut être satisfaite, car les deux composants s'excluent mutuellement.

**A1.** La solution doit prendre en charge la capacité d'être déployée exclusivement sur site ou exclusivement déployée dans le cloud, la solution doit pouvoir prendre en charge les deux modèles de déploiement.

----- | -----

**Q2.** En ce qui concerne la section 5.2.3 du document de l'IQ, l'exigence de fournir un formulaire de demande d'inscription au programme de sécurité des contrats (AFR) rempli s'applique-t-elle uniquement aux répondants qui ne sont pas actuellement inscrits au programme de sécurité des contrats ? Les Candidats déjà inscrits et ayant obtenu une habilitation d'organisation peuvent-ils fournir ces informations sans avoir à resoumettre le formulaire de candidature ?

**A2.** Référez-vous au partie C) de ce document (Modification No. 003). Conformément à la section 5.2.3 Exigences de sécurité – Documentation requise, **TOUS** les répondants doivent fournir un formulaire de demande d'inscription (FDI) **et/ou** un formulaire de Filtrage Initial de Sécurité Internationale (FISI) dûment remplis pour être pris en considération.

----- | -----

**Q3.** En ce qui concerne l'exigence obligatoire numéro E4.1, est-ce que le Canada pourra-t-il préciser quelles capacités doivent être déployées sur place. « Telle quelle est rédigée, l'exigence semble trop large car elle s'appliquerait à l'ensemble de la solution. Est-ce que le Canada considéra-t-il que les principaux composants de capture et de traitement des journaux et des événements soient sur place, avec stockage et traitement supplémentaire dans le nuage? »

**A3.** En ce qui concerne l'exigence obligatoire numéro E4.1, toutes les fonctionnalités de la solution doivent prendre en charge un déploiement exclusivement sur site.

----- | -----

**Q4.** Selon le LVERS (Partie A - Sect 6(b)), le fournisseur aura accès à des zones d'accès restreintes, mais n'auront pas accès à des renseignements Protégés. Est-ce que le Canada pourra-t-il confirmer que le fournisseur n'aura pas accès aux renseignements protégés et que l'autorisation ne sera requise que pour le personnel fournissant des services sur place?

**A4.** Oui, c'est confirmé.

----- | -----

**Q5.** ANNEXE B: TABLEAU DE CRITÈRE D'ÉVALUATION

- i. Je ne sais pas à quoi devrait ressembler une soumission. Il y a quatre éléments spécifiques identifiés dans la feuille de calcul qui suggèrent que nous exécuterions le déploiement cloud.
  1. Notre architecture est conçue pour fonctionner aussi facilement dans le cloud que sur site. Cependant, les utilisateurs exécutent le déploiement dans le cloud et peuvent héberger dans n'importe quel centre de données de leur choix. Par exemple, l'un des critères suggère que les données doivent résider et être hébergées au Canada. Notre architecture permet à l'utilisateur final de conserver les données où il le souhaite. Nous ne cibons aucun fournisseur de cloud.
  2. Un autre critère est les certifications Cloud Security. Encore une fois, nous n'hébergeons pas le déploiement ou les données, c'est donc à l'utilisateur final de choisir le fournisseur d'hébergement et de décider quelles certifications de sécurité sont pertinentes pour lui.
- ii. Capacités de conservation des données : ce serait à l'utilisateur final de décider de la conservation des données. En tant que solution hybride native, notre solution SaaS peut être configurée pour accéder à n'importe quelle source de données, et la conservation de cette source serait décidée par l'utilisateur final plutôt que par notre solution.

**A5.** Pour la solution basée sur le cloud, nous attendons une solution SaaS entièrement gérée qui peut être déployée dans un fournisseur de services cloud qui répond à nos exigences obligatoires d'hébergement, de résidence des données et de certification de sécurité.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES**